

# Compte-rendu sommaire de la séance du 11 sept. 2018

Date de convocation : 06 septembre 2018

Date d'affichage : 14 septembre 2018

**Assistaient à la séance** : Mme ARRASSE,

Mrs ACQUAIRE, FENOT, ZIENTEK B., DEVENDEVILLE, FROISSART, BEAUVOIS,  
ROUSSEAU, LEFEVRE, ZIENTEK S

**Absents excusés** : M. VANDEPUTTE (Proc. M. ACQUAIRE), Mmes Aurélie ACQUAIRE  
(Proc. M. ZIENTEK S.), Nathalie CLEENEWERCK (Proc. M. DEVENDEVILLE)

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de conseillers représentés : 13

Secrétaire de séance : Mme ARRASSE

## INFORMATIONS DIVERSES

- Lecture du compte-rendu de la séance du 10 juillet 2018 et adoption.
- SDIS : remise aux normes des bornes incendie (peut-être sur plusieurs années)
- Projet de bâtiment communal : achat d'un hangar ou préemption sur un terrain.
- Défense incendie Route de Mons, renforcement du réseau : Coût estimatif : 47 896.49€TTC.
- Démission de Mme Nathalie CLEENEWERCK des commissions fleurissement et communication, pour raisons personnelles et professionnelles.
- La Communauté de Communes de l'Est de la Somme se dégage du fauchage des routes communautaires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Les encombrants sont aussi amenés à disparaître.
- Les marquages de chaussées seront réalisés quand les bordures seront posées.
- Fuite d'eau à la salle des fêtes : en cours de réparation.
- Elagage/abattage/entretien des arbres : 4 devis ont été reçus mais sont inexploitable, puisqu'ils ne proposent pas les mêmes prestations. Un cahier des charges précis sera envoyé aux entreprises.

## PARTENARIAT MUTUALIA

Monsieur le Maire expose aux conseillers qu'il a été sollicité par MUTUALIA ALLIANCE SANTE afin de conclure un partenariat entre cette mutuelle et la commune d'ATHIES.

Il n'y a aucun coût pour la mairie, et les habitants bénéficient de tarifs avantageux.

**Après en avoir délibéré, (13 VOIX POUR), les membres du conseil décident :**

- D'accepter la proposition de partenariat avec MUTUALIA ALLIANCE SANTE
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents et à prendre toutes décisions concernant cette affaire.

## SUBVENTION TRAVAUX RD937

Monsieur le Maire expose aux conseillers qu'un dossier a été déposé en juin pour la sollicitation d'une subvention dans le cadre du dispositif communal de la politique territoriale 2017-2020, afin de financer les travaux d'aménagements sécuritaires sur la traversée du village (RD937).

Il convient que le conseil se prononce sur l'acceptation du projet, le plan de financement, ainsi que sur la demande d'accompagnement financier.

### Après en avoir délibéré, (13 VOIX POUR), les membres du conseil décident :

- D'accepter le projet de sécurisation de la RD937.
- D'approuver le plan de financement ci-après :
  - o Coûts estimatifs :
    - Aménagement n°1 (entrée en venant de Péronne) : 9 500.00€HT
    - Aménagement n°2 (devant la mairie + 1 passage piétons) : 14 500.00€HT
    - Aménagement n°3 (arrêt de bus rue de Ham) : 12 000.00€HT
    - Aménagement n°4 (entrée en venant de Ham) : 9 500.00€HT

Soit un coût total de 45 500.00€ HT.

- o Subventions escomptées :
    - Dispositif communal du Conseil Départemental : 30% plafonnés à 10 000.00€.
    - Amendes de Police : 30% : 13 650.00€.
  - o Fonds propres : 21 850.00€ + TVA
- De solliciter l'accompagnement financier du Conseil Départemental pour ce projet au titre du dispositif communal.
  - D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents et à prendre toutes décisions concernant cette affaire.

## RGPD : REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES

Monsieur le Maire expose à l'assemblée le projet d'adhésion au service de mise en conformité avec la réglementation européenne « RGPD », proposé par la Communauté de Communes de l'Est de la Somme.

Le règlement européen 2016/679 dit « RGPD » apporte de nombreuses modifications en matière de sécurité des données à caractère personnel et rend obligatoire leur application. En effet, le non-respect de ces nouvelles obligations entraîne des sanctions lourdes (amendes administratives pouvant aller jusqu'à 20 000 000€), conformément aux articles 83 et 84 du RGPD.

Au regard du volume important de ces nouvelles obligations légales imposées et de l'inadéquation potentielle entre les moyens dont la collectivité dispose et lesdites obligations de mise en conformité, la mutualisation de cette mission avec la communauté de communes présente un intérêt certain.

Par la présente délibération, il est proposé d'inscrire la commune d'ATHIES dans cette démarche.

**Après en avoir délibéré, (13 VOIX POUR), les membres du conseil décident :**

- D'accepter la proposition de mutualisation du RGPD avec la Communauté de Communes de l'Est de la Somme
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents et à prendre toutes décisions concernant cette affaire.

**QUESTIONS DIVERSES**

- Monsieur ZIENTEK B. signale que certaines bouches d'égout claquent et que des pancartes ont été arrachées suite aux travaux sur la RD937. La société responsable des travaux doit y remédier.
- Monsieur BEAUVOIS demande ce qu'il en est du trou qui s'est formé devant chez Mme BETRY. Le trou sur le trottoir sera rebouché par la commune, mais l'origine de cet affaissement provient d'un terrain privé, la commune n'en est pas responsable.
- Monsieur FROISSART signale des problèmes d'incivilité le weekend du 08/09/2018 : beaucoup de bruits et des panneaux enlevés (déviation et route barrée).
- Monsieur FENOT signale une lettre d'ENEDIS concernant le remplacement des compteurs (Linky).

Fin de séance à 20h00.

Signatures